

## 2003 et la crise de la famille

Que sont devenus les liens familiaux pour que tant de nos aînés aient été seuls au moment de mourir lors de la canicule d'août ?

Nous n'avons pas fini de réfléchir aux enseignements de la catastrophe sanitaire de l'été 2003 qui a causé la mort de quinze mille personnes, presque toutes âgées ou même très âgées. Très peu de ces décès ont concerné des personnes vivant en famille.

On sait maintenant que la majorité des décès se sont produits, parfois en chaîne, dans des maisons de retraite changées en mouroirs où de maigres effectifs de personnel débordés couraient de chambre en chambre et n'avaient souvent pas le temps de prévenir à temps les familles en vacances ou ne parvenaient pas à les joindre.

Beaucoup d'autres personnes sont décédées, brancards contre brancards, sans famille auprès d'elles, dans la cohue des services d'urgence d'hôpitaux submergés où les avait conduites une ambulance ou un taxi appelés depuis leur domicile quand l'angoisse les avait saisies. Certaines n'avaient pu prévenir leurs proches, ou bien ceux-ci, en séjour de vacances, n'ont pas eu le temps d'arriver.

D'autres, enfin, sont morts tout seuls chez eux. Dans certains cas, la famille, qu'ils avaient alertée, est venue trop tard. Dans d'autres cas, elle ne s'est pas manifestée : était-elle au courant ?

Certains des morts de l'été 2003 n'avaient réellement plus de famille. Les médecins, et les notaires, connaissent bien ces personnes vieillissantes qui se savent seules devant la mort et insistent pour rester à l'hôpital quand elles sont souffrantes, qui viennent se renseigner pour léguer leurs biens à une association. D'autres, et parmi eux une certaine proportion de personnes d'origine étrangère

vivant en France n'avaient plus aucune relation avec leurs frères et sœurs ni même avec leurs enfants perdus de vue depuis des années. C'est à peine si leurs voisins savaient qu'ils avaient quelque part un parent ou un enfant qu'ils ne voyaient jamais et dont ils parlaient rarement. Les grandes métropoles occidentales, dans leur « foule solitaire », comptent beaucoup de ces déracinés coupés de leurs origines.

Pour retrouver les parents inconnus, les mairies ont publié l'identité des décédés solitaires. Journaux, radios et télévisions qui ont suivi cette catastrophe ont fait état de morts qui n'ont été réclamés par personne. Personne non plus ne s'est chargé de l'inhumation d'autres décédés pourtant identifiés dont les services sociaux avaient retrouvé et prévenu les familles, mais celles-ci ont préféré les abandonner à une sépulture assurée par la commune plutôt que d'avoir à déboursier des frais funéraires. On sait moins que jusqu'au début d'octobre, donc deux mois après l'hécatombe d'août, on a encore trouvé des cadavres dans des logements parisiens ouverts par les soins de la police à la suite de signalements de concierges ou de voisins s'étonnant d'une longue absence, – et cela s'est produit même dans des quartiers riches.

N'avons-nous pas lieu de nous interroger, surtout nous qui nous disons chrétiens et qui savons que, depuis le temps de Moïse, l'Éternel nous a commandé d'honorer notre père et notre mère ? Avons-nous laissé dépérir ces liens sacrés ? Avons-nous abandonné nos aînés ?

Avant d'accuser les enfants de tous ces morts, il convient de se rappeler les circonstances dans lesquelles est intervenue la catastrophe d'août 2003. Certaines de ces circonstances étaient exceptionnelles et imprévisibles. D'autres exceptionnelles mais prévisibles. D'autres enfin, ordinaires et coutumières, négligent l'intérêt des personnes âgées : ce sont les moins pardonnables.

Exceptionnelle et imprévisible fut la canicule de la première quinzaine d'août qui succédait à deux longs mois de températures élevées et de sécheresse. C'est dans l'agglomération parisienne et les grandes villes du nord qu'elle fut la plus insupportable, car les maisons, bien chauffées l'hiver, ne sont pas pensées pour résister à la chaleur. Si, à Marseille (où il n'y a pas eu de pic de mortalité) on évite les fenêtres à l'ouest, trop exposées au soleil d'après-midi le plus chaud, et on a des volets de bois, à Paris les appartements les plus recherchés sont les plus ensoleillés, aux étages élevés. Or on a étouffé de jour et aussi de nuit dans les étages, l'été dernier, avec des volets métalliques inadaptés, et sous le zinc tout

en haut. Dans les maisons de retraite de la moitié nord de la France, parce qu'on y a d'excellents radiateurs contre le froid, on a multiplié les baies vitrées pour augmenter la luminosité que goûtent les personnes âgées et qui convient aux soins médicaux. De même dans les hôpitaux. Les stores et rideaux se sont révélés très insuffisants. Pas de climatisation. L'eau du robinet était tiède, les capacités de réfrigération limitées. Les organismes usés ne pouvaient plus récupérer.

Exceptionnel également, mais prévisible, était, cet été-là, en France, le nombre de personnes très âgées, les unes, souvent impotentes ou semi-invalides, dans des maisons de retraite en surcharge (car des familles pour partir en vacances avaient « placé » l'arrière-grand-parent en « milieu médicalement surveillé ») alors qu'une partie du personnel était en congé ; les autres, encore valides, restés chez elles en ville (car, en vieillissant, les Français se replient sur la grande ville où les structures de soins et les services sont plus denses) mais ne pouvant plus ou ne voulant plus en partir l'été. La proportion de personnes âgées de plus de 75 ans est spécialement élevée en France. La France fait partie du trio des pays qui ont la plus longue durée de vie moyenne au monde : le Japon, la Suède et la France. Or, plutôt qu'à une baisse du nombre des morts aux âges jeunes (accidents, etc.) ce record français est dû à ce qu'on peut appeler une forte gérontocroissance : les personnes âgées y vivent de plus en plus vieilles. Notre population compte un très important « quatrième âge » qui s'accroît déjà, et va s'accroître dans les années qui viennent, plus vite que le « troisième âge ». Ainsi, pour la première moitié du XXI<sup>e</sup> siècle, l'INSEE prévoit que le nombre des plus de 80 ans sera multiplié par 3,7 alors que le nombre des plus de 60 ans ne sera multiplié que par 2.

L'hécatombe de l'été 2003 a-t-elle affecté cette tendance en interrompant brutalement la gérontocroissance ? Non, pas même. L'émotion a été très forte, et justifiée, du fait du cumul des décès sans présence familiale au plus fort de l'été, temps des vacances en famille. Mais la courbe de mortalité de la France en a été peu affectée. Sans la canicule, les décès de personnes en fin de vie se seraient répartis sur les mois d'hiver et on n'en aurait rien su. On vit très vieux en France aujourd'hui, surtout les femmes, dont la durée de vie moyenne dépasse 83 ans, – ce qui laisse imaginer le nombre de nonagénaires dans notre population.

Cependant, pour être exceptionnelle, « record », la proportion des personnes très âgées vivant souvent seules en ville était prévisible, et elle était même prévue. Depuis vingt ans, les rapports se sont succédés (j'ai moi-même participé à certains d'entre eux) qui signalaient aux gouvernements à quelle part crois-

sante de troisième et de quatrième âge dans la population il fallait s'attendre . Afin de prévoir les budgets, les services et les personnels nécessaires, on a interrogé les Français pour savoir ce qu'ils souhaitaient pour leur fin de vie. Majoritairement, ceux-ci ont manifesté le désir de vieillir chez eux, à domicile, et non chez leurs enfants. Les Français interrogés dans ces enquêtes étaient nombreux à rejeter l'option de la structure collective type « maison de retraite » (solution qui était préférée par les Allemands : en conséquence, les Allemands se sont dotés de bien plus nombreux équipements collectifs pour personnes âgées que la France, leur ont consacré de plus importants budgets et leur ont fixé des normes plus exigeantes en termes d'encadrement par un personnel formé). En France, on a défini une politique différente, dite du « maintien à domicile », qui flattait l'individualisme très à la mode pendant le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle. L'équipement en maisons de retraite est passé au second plan.

Cette politique a été imaginée dans les instances de décision et mise en œuvre dans les services sociaux par la génération dite du baby-boom, des hommes et des femmes nés entre 1944 et 1954 qui ont montré déjà en 1968 et plus encore par la suite que ce qui comptait à leurs yeux, c'est l'autonomie du citoyen, libre de choisir sa vie privée. La famille, pensent-ils, peut être un lieu chaleureux de tendresse si elle est tolérante et laisse ses membres vivre à leur guise. Mais la famille « liens » et la famille « transmission » est à leur yeux une structure réactionnaire. Ils ne la considèrent nullement comme un tissu de solidarités entre les générations. C'est dans cet esprit foncièrement individualiste qu'a été préparée, par des quadragénaires et quinquagénaires en pleine forme, la politique de la vieillesse intéressant les plus de 75 ans, leurs parents – dont certains sont morts durant le brûlant été 2003.

Ils savaient que leurs parents ne désirent généralement pas aller en maisons de retraite, sont bien logés (les retraités jouissent de 4,1 pièces contre 4 pour l'ensemble de la population), souvent propriétaires (70 % des plus de 60 ans le sont, contre 45 % pour l'ensemble de la population), que leurs revenus sont garantis à plus de 80 %, qu'ils sont en bien meilleure forme physique que les générations précédentes aux mêmes âges. Alors, qu'est-ce qui a cloché ?

Les circonstances ordinaires impardonnables qui ont transformé des malaises réversibles en hécatombe tragique sont, avant tout, les sacro-saintes vacances à la française, c'est-à-dire la migration au mois d'août de tous les moins de 70 ans en même temps vers les plages et les campagnes, s'ajoutant aux réductions du temps de travail dues aux « 35 heures ». On laisse de maigres effectifs

de personnel dans les maisons de retraites, avec quelques « temporaires » non formés. Les médecins attachés aux établissements pour personnes âgées sont en congé, leurs remplaçants sont vite débordés. Il en va de même dans les services médicaux et sociaux des villes vidées, qui fonctionnent au ralenti. Les adultes bien portants raisonnent comme si tout le monde devait « partir ». Les personnes âgées qui restent là sont contrariantes, elles ne suivent pas le rythme du grand exode annuel. Elles préfèrent éviter les trains bondés, les plages noires de monde, les changements. Dans leurs maisons de retraite ou même chez elles, elles ont leurs habitudes, leur confort, leurs médicaments, leur télévision, le téléphone. À condition que l'on réponde à leur coup de sonnette, qu'on soit là pour les faire boire ou les aider à se baigner quand la température ambiante ne descend pas au-dessous de 37°. Le maintien à domicile de très nombreuses personnes âgées suppose également des services de proximité, des petits commerçants ouverts, des repas livrés, des aides ménagères, des médecins généralistes disponibles, des autobus fréquents, des taxis, des ambulances à la demande, des hôpitaux pourvus en personnels – et la famille présente au premier coup de téléphone. Rien de tout cela n'a fonctionné de manière satisfaisante dans le désert brûlant du mois d'août. L'opinion s'est retournée contre le gouvernement qui n'en pouvait mais, alors que les services municipaux chargés du contact avec les personnes vulnérables ont été tragiquement déficients, parce que c'était le mois d'août.

La politique du maintien à domicile a et aura de plus en plus des limites, ne serait-ce que la survenance, très fréquente, de handicaps dans le très grand âge. Les structures collectives devront sûrement être beaucoup plus nombreuses et mieux organisées pour accueillir les personnes en fin de vie en toute saison. Autrefois, c'est au sein de sa famille que le vieillard déclinait et mourait. Il en va encore ainsi dans une partie de l'Espagne, du Portugal et de l'Italie méridionale. Il est exclu que cette organisation traditionnelle, qui reposait sur la fille ou la bru toujours à la maison, se réinstalle en France. Désormais, les générations vivent séparées, les femmes travaillent et les « jeunes retraités » (les 60-70 ans) ont bien l'intention de profiter de ces grandes vacances bien méritées que représente la cessation d'activité.

Est-ce à dire qu'ils aiment moins leurs parents ? Il s'agit plutôt d'une organisation sociale toute différente, qui confie la couverture des risques, dont le risque vieillesse, à l'État, c'est-à-dire à la collectivité, et non plus à la famille qui n'est plus considérée comme un réseau de solidarité.

La plupart des familles qui sont parties en vacances le 1<sup>er</sup> août 2003, en laissant derrière elles des Mamies et des Papies qu'elles imaginaient en sécurité, avaient tout à fait bonne conscience. Quand on a commencé à informer sur l'horrible affluence aux urgences et l'augmentation tragique du nombre des morts, l'opinion s'en est prise au gouvernement et aux autorités sanitaires : les enfants des mourants et des morts ne se sentaient pas responsables. Ce n'était pas à eux que revenait le devoir d'assistance.

Dans une telle société, le cinquième commandement : « Honore ton père et ta mère » est largement tombé dans l'oubli. Si on le rappelle, sa formulation choque : « Je veux bien aimer mes parents, mais les honorer ! quelle idée ! » En milieu chrétien, il m'est arrivé de demander si, dans le commandement du Décalogue, ce n'était pas le verbe « honorer », terme vieilli, qui rebutait les oreilles modernes, et j'ai proposé de le remplacer par : « Respecte ton père et ta mère ». Sans plus de succès. « Je peux respecter mes parents si ce sont des personnes respectables, mais pas parce qu'ils sont mes parents ! » Et chacun de développer : « J'aime mes parents mais je ne me sens pas de devoir envers eux, d'obligation de considération et de respect sous le seul prétexte qu'ils m'ont donné la vie. S'ils ne m'aimaient pas, j'en serais très malheureux, mais je ne pourrais pas les respecter. »

Il faut bien le comprendre, la famille n'est plus considérée comme sainte parce qu'elle n'est plus considérée comme le lieu de la transmission de la vie venant du Créateur, comme le véhicule de la Création. Elle est considérée d'abord comme créée par l'amour humain, comme résultant des choix personnels d'un couple. Elle est ensuite une cascade d'amour de génération en génération, aussi bien par adoption que par reproduction génétique. Et s'il n'y a pas d'amour au départ, ou plus d'amour dans le couple, les liens familiaux semblent à beaucoup aujourd'hui hypocrites ou inexistantes.

Le résultat de cette laïcisation des liens familiaux est très contrasté. D'une part, il règne dans les familles plus d'amour désintéressé que jamais, plus de chaleur et de tendresse, et l'on peut en exemple désigner les excellents rapports grands-parents/petits-enfants qui n'ont sans doute jamais été plus riches, qui illuminent la vieillesse de tant et tant de personnes âgées. Ils se traduisent de manière tangible par les importants flux financiers qui vont des grands-parents donateurs aux petits-enfants démarrant dans la vie : jamais par le passé ils n'ont été aussi fréquents et considérables.

Mais, d'autre part, en même temps, jamais on n'a vu se produire autant de ruptures dans les familles, ruptures dramatiques, sévères, qui affectent surtout les couples et les familles qu'ils ont créées, mais également, à leur suite, la chaîne des générations : arrière-grands-parents/grands-parents/parents/enfants/petits-enfants/arrière-petits-enfants qui s'en trouve perturbée. On ne compte plus les failles béantes, les coupures familiales qui viennent gâcher non seulement l'enfance de fils et filles de divorcés et séparés, mais également la vieillesse d'ascendants privés de leurs descendants. On a établi qu'aujourd'hui environ un million d'enfants de couples séparés ne connaissent pas le père qui les a engendrés et qui les a reconnus, ou le voient moins d'une fois par mois. Les grands-parents paternels de ces enfants ne parviennent pas à voir leurs petits-enfants. Toutes les associations de grands-parents le constatent : la belle-fille qui a la garde des enfants après un divorce tumultueux et qui s'en va au loin, surtout celle qui se remarie ou se remet en ménage, ne tient aucun compte des droits des grands-parents paternels à connaître, visiter ou recevoir leurs petits-enfants. La preuve en est la fréquence, de plus en plus grande, des requêtes en justice émanant de grands-parents frustrés qui font un procès à leur belle-fille pour voir reconnus leurs droits de grands-parents. On imagine dans quelles circonstances se passent ensuite les entrevues si chèrement arrachées, et combien il sera difficile à ces grands-parents de remplir leur vocation de « transmetteurs » de valeurs et d'éducation.

Le délitement de la famille à la suite des ruptures de couples et de l'éloignement des pères est tel qu'un généalogiste me disait dernièrement combien il est devenu difficile de trouver les héritiers de certaines personnes âgées qui désirent rédiger leur testament car très souvent le nom de leur fils, le nom du père de leurs petits-enfants (pourtant légal) a été abandonné et remplacé par celui de la mère ou de son compagnon. Ce sont également des dissensions nées à l'occasion d'une mise en couple ou d'une rupture d'union qui sont à l'origine de conflits entre mères âgées et filles adultes, aboutissant à des impasses qui peuvent durer jusqu'à la mort.

La psychologie et surtout la psychanalyse modernes accordant une importance déterminante pour le développement de l'enfant aux relations avec les parents, chacun désormais, chez soi ou en public dans une émission de télévision, s'analyse à cette aune et s'autorise à charger ses parents. Les psychopathes légers ou lourds cultivent leurs différends familiaux et accablent ceux qu'ils estiment responsables de leurs souffrances. On rencontre ainsi dans les maisons

de retraite de très vieux parents torturés par de vieux enfants plus ou moins paranoïaques.

Mais ce ne sont pas toujours les enfants qui sont à l'origine de ces fractures familiales qui isolent les personnes âgées. Certaines d'entre elles ont elles-mêmes, autrefois, abandonné ou négligé un enfant et n'osent entreprendre tardivement des recherches pour se faire pardonner. Ce sont presque toujours les enfants abandonnés qui partent un jour à la recherche de leur mère. Très sensibles aux difficultés matérielles et aux rigueurs dont elle a pu être victime, ils lui pardonnent à l'avance. Cette recherche est souvent entreprise lorsqu'eux-mêmes (ou plutôt elles-mêmes, car ce sont surtout des femmes) ont à leur tour un enfant, dans de bonnes conditions. Ceux-là et celles-là, surtout les enfants nés sous X, élevés avec amour par des parents adoptifs, disent leur besoin vital de retrouver leurs « racines », leur « vraie » mère et si possible leur « vrai » père. Rien ne les apaisera que la vérité génétique sur leur naissance. Leurs parents adoptifs sont souvent très compréhensifs devant le besoin dévorant de savoir « qui » ils sont de ceux qu'ils ont élevés comme leurs enfants. Ils ont assez de grandeur d'âme pour les aider et les soutenir au long de la quête de leurs origines, montrant bien par là qu'ils reconnaissent les limites de la « famille » qu'ils ont édifiée et la pérennité ineffaçable de la « famille » selon la Création.

En effet, la famille n'est pas seulement amour. Elle est fondée sur des liens vitaux inaliénables que les hommes ne peuvent négliger, cacher ou rompre sans blesser douloureusement ceux qui s'en trouvent isolés. Nos parents seront toujours nos parents, et, comme tels, dignes d'être aimés et respectés.

Évelyne SULLEROT